

nous dicte d'obtenir l'accession de la Chine aux bonnes conditions.

C'est pourquoi le Canada et les autres membres de l'OMC sont disposés à travailler fort pour faire en sorte que les négociations sur l'accession de la Chine permettent éventuellement l'acceptation de conditions satisfaisant toutes les parties. On observe, même en Chine, une nette tendance à la réforme de l'économie, à la libéralisation du marché et à une plus grande ouverture. La question n'est donc pas de savoir si la Chine va se joindre au système commercial international. C'est simplement de savoir quand elle va le faire.

Le point central est que la région Asie-Pacifique évolue bien plus rapidement que la plupart des analystes occidentaux le reconnaissent ou veulent le reconnaître. Cet élan se reflétera dans le rythme de développement de l'APEC. Il a fallu quatre ans pour lancer l'Uruguay Round et sept ans pour l'achever – et pourtant, nombre des questions identifiées dès 1982 n'étaient toujours pas réglées à la fin du Round. Par contraste, l'APEC a accepté, en l'espace de trois ans, d'appliquer le libre-échange d'ici 2010 entre ses économies développées et d'ici 2020 entre ses économies en développement – c'est-à-dire si l'APEC comprend encore des économies en développement dans 20 ans.

Certains se demandent si ces dates cibles sont réalistes étant donné la grande diversité des économies et des intérêts en cause. Mon sentiment personnel – et ce n'est qu'un sentiment – est que nous réaliserons le libre-échange dans de nombreux secteurs bien avant 2010 ou 2020 lorsque l'impulsion de la libéralisation aura été vraiment donnée.

C'est pourquoi le Canada s'est moins intéressé à la question de savoir quand le processus sera achevé; il s'est attaché à la question bien plus importante de savoir quand – et sous quelle forme – il devrait être enclenché. Dans les 12 derniers mois, nous avons par exemple oeuvré à la préparation de programmes de travail, de calendriers et de cadres qui permettront à tous les membres de l'APEC de concrétiser cette vision.

À l'issue de la réunion de l'APEC à Osaka, nous disposerons d'un plan détaillé assorti d'engagements concernant l'élimination graduelle des mesures tarifaires et non tarifaires, ainsi que d'un plan de travail touchant les procédures douanières, les normes, la conformité, l'investissement, les marchés publics et la médiation des différends, entre autres.

Le plan expose aussi en détail les programmes d'action convenus par les divers groupes de travail de l'APEC dans des domaines comme les transports, les télécommunications, le perfectionnement des ressources humaines, les petites et moyennes entreprises ainsi que la science et la technologie industrielles. Un certain